UN TRES JOLI CHOIX DE SOIERIES des plus avantageuses est mis en vente, chez M. Delannoy-Carré, Grande-Place, à Roubaix. Des occasions extraordinaires sont offertes à la clientèle durant ces quelques jours. Les dames feront bien de se hâter.

Tout le monde sait combien est méritée la vogue de cette maison si ancienne, dont les soieries sont si justement réputées.

Communications

ROUBAIX. — Chorale «Les Rigolos». — Répétition générale jeudi 27 juin, à huit heures. Questions importantes pour le festival de Cysoing. Amende aux absents.

CROIX

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira le vendredi 28 juin, à huit heures et demie du soir, pour délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour suivant.

1. Compte administratif de 1900. — 2. Compte de gestion du receveur municipal. — 3. Budget supplémentaire de 1901. — 4. Comptes et budget de l'Hospice. — 5. Comptes et budgets du Bureau de bienfaisance. — 6. Pavage du carrefour de la rue Jeanne d'Arc. — 7. Dépenses imprévues de 1900-1901. — 8. Demande de la société de publicité l'« Express ». — 9. Plan d'alignement du chemin d'intérêt commun 143. — 10. Autorisation pour paiement de contribution de portes et fenêtres (instituteurs et institutrices). — 11. Débit de tabac au Torrein (communication). — 12. Autorisation au receveur municipal de payer l'adjudicataire des charbons mensuellement au lieu de trimestriellement. — 13. Acquisition de terrain pour châlets-bains (communications). — 14. Emprunt pour la construction du châlet-bains.

WASQUEHAL

CONTRIBUTIONS DIRECTES. — Le contrôleur des contributions directes se rendra à la mairie le 1er juillet à huit heures et demie du matin, afin de constater les changements à opérer pour la confection des rôles des contributions directes de 1902.

FLERS

UN CARROUSEL ATTELE. — Un carrousel attelé est organisé à Flers pour le troisième dimanche de juillet. Cette fête sportive promet d'être très intéressante. Nous en donnerons prochainement le règlement, en indiquant les prix qui seront attribués aux vainqueurs.

LEERS

DEGRADATIONS A LA LIGNE TELEPHONIQUE. Depuis quelque temps, un certain nombre d'isolateurs à cloche de la ligne téléphonique, de Roubaix à Leers, étaient brisés sans qu'on pût découvrir les coupables. Le garde-champêtre Delcour, après une active surveillance, vient de surprendre deux jeunes garçons, qui, à leur retour de la fabrique, rivalisaient d'adresse à atteindre les isolateurs avec des cailloux. Ce sont les nommés Louis Vandeestock, 15 ans, demeurant à Leers, et Jean Vantieghem, 13 ans, demeurant à Néchin. Pour tempérer leur ardeur dans ce nouveau genre de sport, un procès-verbal a été dressé à leur charge.

ANNAPPES

MONUMENT COMMEMORATIF DES SOLDATS MORTS POUR LA PATRIE. — Nous avions déjà donné la liste des noms à inscrire sur la plaque commémorative qui sera posée à la Mairie, le 14 juillet. Mais comme cette liste, qui tout d'abord avait pour point de départ la guerre de 1870-71, a été reculée jusqu'à une date plus éloignée, nous devons y ajouter deux noms; ce sont: Ernest Deffrennes, mort à Moscou, pendant la guerre du premier Empire, en 1812; et Louis Fichelle, blessé d'un coup de pied de cheval, et mort, à Auxonne, des suites de sa blessure.

UNE MESSE DE PREMICES. — M. l'abbé Joseph Meurisse, fils de M. et Mme Meurisse-Oudart, d'Annappes, sera ordonné prêtre, samedi prochain, en l'église Saint Sulpice, à Paris. Il célébrera sa messe solennelle de prémices en l'église d'Annappes, le jeudi 4 juillet, à onze heures.

SAILLY

UNE EXCURSION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES. — L'Association des anciens élèves a fait dimanche dernier sa première sortie : une excursion au parc Barbieux, à Roubaix. Les excursionnistes, au nombre de plus de quarante, partis du siège de la société, vers quatre heures, ont successivement traversé l'importante commune d'Hem, la ville de Croix et sont arrivés au « Beau jardin ». Après avoir assisté au concert donné par la « Grande-Harmonie », ils ont visité le parc Barbieux. Au retour comme à l'aller, la plus franche gaîté n'a cessé de régner; des chants patriotiques et populaires ont agrémenté cette charmante promenade dont chacun gardera longtemps le meilleur souvenir. A neuf heures, nos excursionnistes de retour à Sailly se quittaient enchantés de leur sortie et promettant de bientôt se revoir. Nos félicitations aux organisateurs de cette belle sortie et particulièrement au président, M. Gervais Deschampe, qu'on trouve toujours quand il s'agit de bien faire ainsi qu'un nouvel et sympathique instituteur, M. Sailly.

SUCCES SCOLAIRES. — Nous apprenons avec plaisir que les enfants de la commune dont les noms suivent ont subi avec succès les examens du certificat d'études primaires à Lannoy, ce sont: Lepève Agathon, Lorthioir Albert, de l'école des garçons; Sailly Laure et Prévost Cécile, de l'école des filles. Nos félicitations aux jeunes lauréats ainsi qu'à leurs dévoués professeurs.

HEM

MENUS FAITS. — Un ouvrier teinturier, Louis Gautier, âgé de 21 ans, s'est vu dresser procès-verbal pour avoir passé sur un champ ensemencé.

—— Un gamin de 14 ans, Pierre Lecomte, demeurant à Roubaix, rue de Maubeuge, a été également l'objet d'un rapport pour avoir pris des cerises dans le jardin de M. Leuridan-Bonte, aux Trois-Baudets.

—— Un habitant du Petit-Lannoy, M. Clovis Desmarques, a trouvé à l'Hempempont, en face de la brasserie de MM. Leclercq frères, un paquet renfermant des accessoires de bicyclette. Il tient ces objets à la disposition de leur propriétaire.

BAISIEUX

LE CARROUSEL VELOCIPEDIQUE INTERNATIONAL, dont un essai a été fait le dimanche 23 juin, doit, comme nous l'avons déjà dit, avoir lieu le dimanche 7 juillet. Voici le règlement auquel devront se soumettre les coureurs :

La mise est de un franc. Tout coureur absent à l'appel de son numéro, sera disqualifié. A l'arrivée, on devra faire constater le nombre de bagues dont la lance sera garnie. Les coureurs seront tenus de conserver une allure vive et régulière sans ralentir en face des baguiers. On ne pourra, sous peine de disqualification, mettre pied à terre pendant la durée de la course, ni enfiler une bague avec la main. Toute bague tombée de la lance, est annulée. Les organisateurs ne sont pas responsables des accidents qui pourraient survenir durant la course. — Les prix attribués aux vainqueurs sont les suivants : 1er, 40 fr.; 2e, 30 fr.; 3e, 20 fr.; 4e, 15 fr.; 5e et 6e, 10 fr.; 7e et 8e, 5 francs.

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX *Maison fondée en 1835*
(Maison à Tourcoing, rue Carnot, 5)
Impressions en tous genres pour le commerce. — Têtes de lettre. — Factures. — Memorandums. — Avis. — Circulaires. — Cartes commerciales. Enveloppes. — Mandats. — Registres. — Carnets. Etiquettes, etc. etc. — Exécution rapide et soignée. — *Prix modérés.* 2

AU BERCEAU D'ARGENT (Voir aux annonces).
Œufs frais, 13, rue du Bois.

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
Les magasins et ateliers de MOREL-GOYEZ, 29 et 31, *rue Royale*, à Lille, sont transférés et réunis 19, *rue Esquermoise*, ancienne maison HENRI DARSALLE. 7453

WATTRELOS

LA SCÈNE DE BANDITISME DE LA MARLIÈRE. **Une arrestation.** — La scène terrifiante que nous avons, seul dans la presse régionale, relatée hier, dans ses détails si dramatiques, a fait, durant la journée d'hier, l'objet des conversations les plus passionnées dans tout le quartier, où le fermier Callens est très connu et généralement estimé, malgré ses allures de maniaque qu'excuse amplement son grand âge.

M. Bossard, commissaire de police, a envoyé au Parquet la chemise ensanglantée du vieillard, le drap de lit tout rempli de taches de sang, le chambranle de la porte, brisé sous l'action d'un formidable coup d'épaule. Il faut conséquemment s'attendre, dès aujourd'hui, à la descente du Parquet, qu'une affaire de pareille gravité ne peut manquer d'émouvoir.

Grâce à sa robuste constitution de paysan, M. Callens ne se ressentira pas trop des pertes de sang qu'il a subies, et dès lundi soir, sa plus grave préoccupation était de veiller à ce que la vache ne manquât de rien, à ce que le chien eût sa *pâtée* habituelle.

Mais, mardi matin, M. Bossard, commissaire de police, fit rechercher dans les archives du service si on ne rencontrerait pas le nom des domestiques de la ferme. Il était bien inspiré, car on trouva comme expulsée du territoire français depuis 1885, l'Hasralde Devos, la servante de M. Callens, dont nous avons parlé hier.

Aussitôt, un garde partit à la ferme et mit cette femme en état d'arrestation. Elle fut amenée au poste, interrogée, et écrouée à la gendarmerie, d'où elle partira ce matin, pour être mise à la disposition du Parquet.

VENTE D'UNE MAISON AU BAS-CHEMIN. — Mardi après-midi, par le ministère de Me Amédée Duchange, notaire, a eu lieu la vente d'une maison sise au Bas-Chemin, autrefois occupée par le sieur Tania. La maison, avec son jardin, est bâtie sur un terrain de 13 ares, 29 centiares. Mise aux enchères à 4.000 francs, elle a atteint 4.500 francs, prix auquel M. Debusscher, tisserand, sentier du Carrin, s'en est rendu acquéreur.

LES NOUVELLES ORGUES DE SAINT-MACLOU. — Les nouvelles orgues, achetées au moyen d'une souscription publique, sont arrivées mardi, à cinq heures. Elles seront montées immédiatement. La solennité de l'inauguration n'est pas encore annoncée officiellement.

LA DUCASSE. — La troisième journée de la ducasse a été un peu moins animée que les deux premières. Cependant, musiques et tourniquets ont fonctionné jusqu'à minuit.

UNE AFFAIRE D'EMPOISONNEMENT

Deux personnes malades à Marcq-en-Barœul Deux autres à Wasquehal

Les populations de Wasquehal et de Marcq-en-Barœul ont été lundi soir et mardi en proie à une assez vive émotion en apprenant que quatre personnes avaient été empoisonnées, après avoir dîné en famille à Marcq. Heureusement, l'état des victimes s'est amélioré assez promptement. Voici les faits qui avaient donné lieu aux rumeurs graves que nous avons recueillies de part et d'autre.

Un ouvrier teinturier de Wasquehal, M. Carlos Leman, âgé de 24 ans, demeurant rue du Général-Chanzy, s'était rendu lundi à Marcq-en-Barœul pour dîner en compagnie de sa femme, Hortense Lelong, âgée de 23 ans, chez M. François Delannoy, son beau-frère. A ce repas assistaient également la femme Delannoy, Marie Lelong et Joachine Lelong, toutes deux sœurs de la femme Leman.

En sortant de table, Hortense Lelong se rendit à l'établissement de M. De Bar, artificier, pour y reprendre son travail ; mais au bout de quelques instants, elle fut prise d'un malaise étrange et, penchant la tête, elle serait tombée sur le sol si les camarades d'atelier ne l'avaient soutenue. La pauvre femme était d'une pâleur cadavérique et semblait près de rendre l'âme.

Tandis que le docteur Masson était appelé à la soigner, Carlos Leman reprenait le chemin de Wasquehal, dans l'intention de se remettre au lit avant son travail de nuit, car déjà il se sentait indisposé. Au pont de Marcq, où il devait auparavant faire une commission, il avait déjà été pris de vomissements. Bientôt, en approchant de la fabrique d'artifices De Bar, ses yeux se voilèrent, et ses jambes se dérobant sous lui, il s'affaissa sur la route. Attiré par ses gémissements, le concierge de l'usine vint le relever et reconnaissant le mari de la première victime, le fit transporter dans la salle où se trouvait le docteur Mason. Les époux Leman reçurent les mêmes soins, car leur indisposition présentait les mêmes caractères. Cependant le médecin ne pouvait encore se prononcer sur le point de savoir si c'était un empoisonnement, les deux malades étant dans l'impossibilité de dire ce qu'ils avaient mangé.

M. et Mme Leman furent placés sur une voiture et ramenés à leur domicile, à Wasquehal. Dans l'après-midi, M. le docteur Masson avait été appelé, d'autre part, chez les époux Delannoy où Joachim Lelong et François Delannoy venaient de tomber malades à leur tour. Là encore, c'étaient les mêmes symptômes d'empoisonnement. Des cinq personnes qui s'étaient assises à la même table il ne restait plus que Marie Lelong en bonne santé. Elle ne devait d'ailleurs pas échapper au mal mystérieux et nous avons appris que la ménagère s'était alitée à son tour dans la matinée de mardi.

Chez les cinq victimes, les vomissements continus se compliquèrent d'un violent accès de cholérine. Heureusement, dans la matinée, MM. les docteurs Butin et Jacquart qui donnaient leurs soins aux époux Leman, purent déclarer que ces deux personnes étaient hors de danger. A Marcq, les malades se trouvaient également en bonne voie de guérison.

L'affaire avait fait beaucoup de bruit dans les deux communes et la nouvelle d'un empoisonnement par la ciguë circulait ; on parlait ailleurs, de sel d'oseille. Nous avons fait une enquête minutieuse sur ces faits, afin de faire connaître la vérité Quant aux causes qui ont amené ces graves indispositions, il est difficile de l'établir ; on croit pourtant devoir les attribuer à la corruption du bouillon que la femme Delannoy avait fait la veille et dont elle a servi le reste, lundi, à sa famille. Le potage, nous a-t-on dit, avait séjourné dans une marmite en émaillé assez usagée.

TOURCOING

LES TRAVAUX DE LA NOUVELLE GARE. — Dans un précédent numéro, en parlant des travaux de la nouvelle gare, nous disions que six à sept cents terrassiers étaient attendus sur le chantier de la nouvelle gare de Tourcoing. Cet important contingent d'ouvriers est arrivé lundi matin, ainsi que nous l'avions dit. Malheureusement, ceux-ci n'ont pu se mettre au travail par suite de divers inconvénients survenus et qui vont certainement ralentir la marche des travaux. A l'endroit où ces travaux de terrassement devaient être effectués, c'est-à-dire, depuis le passage à niveau de la route du Mont-à-Leux, jusqu'à l'extrémité de la rue des Trois-Pierres, on s'occupe actuellement de déplacer des poteaux télégraphiques, dont les isolateurs de fils n'étaient pas assez élevés du sol. D'autre part, il nous revient que M. Cauville, l'entrepreneur des travaux de maçonnerie, vient d'éprouver une grande déception dans l'entreprise de la construction de l'aqueduc. Là, par suite du mauvais état du terrain qui renferme en grande quantité du sable mouvant, des éboulements se produisaient au fur et à mesure qu'on creusait. La continuation des travaux dans ces conditions était donc impossible ou bien il aurait fallu, afin d'éviter ces éboulements, étayer avec des planches, ainsi qu'on l'a fait pour les coupes déjà commencées. Mais ce moyen, tout en nuisant à la bonne marche des travaux, aurait occasionné une dépense de quarante mille francs, rien que pour du bois.

Pour parer à cet inconvénient, l'entrepreneur aurait proposé à la commission des travaux de la compagnie des chemins de fer du Nord, de remplacer les conduites en briques par des cylindres en ciment. Cet incident est d'autant plus regrettable que tous les matériaux devant entrer dans la maçonnerie se trouvent échelonnés sur tout le parcours qui doit suivre l'aqueduc. Mardi matin, des télégraphistes ont commencé la pose du fil spécial sur la ligne belge de Lille à Anvers, pour Tourcoing, Mouscron et Gand. Dans cette même journée, des ouvriers ont construit tout un barraquement en planches nouvelles pour remiser les outils, puis ils ont aussi abattu la haie longeant le côté gauche de la voie ferrée vers Mouscron. Quant aux travaux de maçonnerie, ils sont activement poussés. Le dortoir et la salle du chef de dépôt, que l'on construit en deçà de la halte du Sapin-Vert sur la route de Mont-à-Leux, s'élèvent déjà à plusieurs mètres du sol.

On espère que les travaux de terrassements ne tarderont pas à être repris.

REUNION DE COMMISSIONS MUNICIPALES. — Les commissions de l'instruction publique et des travaux se réuniront aujourd'hui mercredi 26 juin, à six heures et demie du soir, à l'Hôtel-de-Ville. Ordre du jour : cours secondaires, dispositions à prendre.

— La commission du gaz se réunira le même jour, à cinq heures, à la mairie. Ordre du jour : nouveau cahier des charges pour l'adjudication des charbons. Achat de candelabres. Soumission à examiner. Installation d'un transporteur aérien. Observations de M. l'ingénieur en chef de la navigation.

UNE GRANDE REUNION DES SYNDICATS. — On nous annonce pour le dimanche 30 courant, une grande réunion des Syndicats, au siège de la Fédération, rue du Brun-Pain, 316; les fédérés seront admis sur la présentation de leur livret vert. Les orateurs traiteront les sujets suivants :

1. L'Union du peuple par les syndicats libres, par M. Delgatte. — 2. Etude et défense des intérêts professionnels, par M. H. Duquenne. — 3. Le programme du Creusot, par M. Urlicis. — 4. Etude et défense des intérêts économiques, par M. Dumez. — 5. La propagande, par M. Deneuck. — 6. Les syndicats, par M. Ph. Logé, de Roubaix. — 7. Rouges et Jaunes, par M. Lambert, de Lille.

MISE EN RECOUVREMENT DU ROLE DES DROITS DE VERIFICATION DES POIDS ET MESURES DU QUATRIEME TRIMESTRE DE 1901. — La mairie vient de faire afficher en ville, l'avis suivant :

« Le maire de la ville de Tourcoing donne avis que ledit rôle revêtu des formalités prescrites par la loi est en recouvrement à partir de ce jour. Les contribuables qui se croiraient indûment imposés ou surtaxés, sont avertis qu'il leur est accordé trois mois à dater d'aujourd'hui, pour adresser à M. le Préfet une demande en décharge ou en réduction. Les réclamations qui ont pour objet une côte égale ou supérieure à trente francs devront être rédigées sur papier timbré. Toutes les réclamations doivent être accompagnées de l'extrait du rôle. »

UN INCENDIE RUE DE GAND. — Dans l'après-midi de mardi, vers cinq heures et demie, un incendie s'est déclaré dans la cour de l'habitation de Mme veuve Catherine Nuttens, marchande foraine, demeurant rue de Gand, 237. Le feu a pris on ne sait trop comment, dans un petit hangar, servant à remiser de la batterie de cuisine et divers combustibles. Les voisins qui s'étaient aperçus de l'incendie donnèrent aussitôt l'alarme. Pendant que ceux-ci s'employaient à combattre les flammes à l'aide de seaux d'eau, les pompiers étaient arrivés sur les lieux avec leur matériel. Mais à ce moment le feu était éteint. Comme la propriétaire fait les foires et ducasses et est absente à ce moment, il n'a pas été possible d'évaluer exactement les dégâts. On croit qu'ils s'élèvent à 150 francs environ. Quant à la cause, on présume que des enfants auront été jouer près de la remise avec des allumettes et mis le feu aux copeaux.

UNE ARRESTATION POUR COUPS ET REBELLION AUX AGENTS DE POLICE. — Dans la soirée de mardi, l'agent de police Mathieu, a mis en état d'arrestation un déserteur du 73e régiment de ligne, nommé Achille Deborghor, âgé de 23 ans, Ce militaire était réclamé par le Parquet de Lille et c'est en vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Albert Certeux, juge d'instruction, que son arrestation a été opérée. Deborgher est prévenu d'une affaire de coups et rébellion envers les agents de police. Ce matin il sera conduit à Lille.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Dans le peignage de M. F. Lorthiois-Motte fils, rue Watinne, un mécanicien, Gustave Duporet, 51 ans, demeurant rue Ingres, a eu la face dorsale de la main droite ratissée par un travailleur de corde en mouvement. Il en est résulté une plaie. M. le docteur Bernard a conclu à quinze jours de repos.

— Un homme d'équipe de la gare, Henri Hallynck, 30 ans, demeurant à Tourcoing, en voulant serrer un frein est tombé et s'est blessé à la jambe gauche. M. le docteur Fichaux a constaté une plaie contuse de la crête du tibia. Huit jours de repos ont été prescrits.

— A la filature de laines de M. Haeffely, rue du Tilleul, un rattacheur, Pierre Bauwiens, 35 ans, rue de Verdun, 21, a eu le pouce gauche écrasé dans un métier renvideur. M. le docteur Vanneuville a conclu à dix jours de repos.

— Un manœuvre, Oscar Tronteseaux, 20 ans, demeurant à la Croix-Rouge, au service de M. Augustin Macquillé fils, entrepreneur, quai de Cherbourg, a été blessé au pied droit par la chute d'une pièce de fer. M. le docteur Vierne a relevé des contusions. L'incapacité de travail sera de huit jours.

— Un menuisier, Gustave Sanctorum, âgé de 47 ans, demeurant au Risquons-Tout, au service de M. Ferdinand Claerhout, rue de la Lainière, 177, est tombé de son établi. Dans sa chute l'ouvrier s'est fracturé l'avant-bras droit. M. le docteur Brunel, qui a soigné l'ouvrier a conclu à un repos d'un mois.

LES EPAVES. — Mlle Eugénie Vanhove a déposé au bureau de police (permanence centrale), un bracelet en doublé qu'elle a trouvé rue d'Anvers.

— Une alliance en or avec initiales gravées à l'intérieur a été trouvée dimanche dernier par une demoiselle Maria Wilfart. Celle-ci a déposé au trouvaille au bureau central de police.

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Mardi matin il est arrivé aux halles : asperges, 25 bottes ; oignons, 25 bottes ; échalottes, 30 bottes ; choux-fleurs, 190 ; salades, 450 ; cerises, 575 k.; fromages, 115 k.; oseille, 10 paniers.

HALLUIN

LA FETE DE L'ADORATION. — Hier, en même temps que se terminaient les exercices du jubilé, avait lieu la fête annuelle de l'Adoration ; tous les exercices préparatoires, ainsi que les offices de la journée de mardi ont été suivis par une foule nombreuse de fidèles. La population entière a fait preuve, en cette circonstance, d'une grande piété, excitée d'ailleurs par les prédications. Les communions ont été aussi très nombreuses.

BOUSBECQUE

UN ACCIDENT DE VOITURE. — Lundi soir, l'équipage de M. Carissimo, rue Nationale, à Tourcoing, passait au chemin des Vaches, quand, soudain, un choc se produisit, provoqué par le frôlement d'une des roues du véhicule contre un rail de la ligne du tramway. Le domestique, perdant l'équilibre, tomba de son siège, se faisant, sur diverses parties du corps, plusieurs blessures sans gravité. Pendant ce temps, les chevaux se sentant plus aucun frein, prirent une allure désordonnée ; heureusement, ils purent être arrêtés par un mécanicien, M. Charles Ostyn, qui réussit, non sans peine, à les maîtriser.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN CANDIDAT COLLECTIVISTE AUX ELECTIONS DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT. — Nous apprenons que, dans une réunion tenue, lundi soir, à Marcq, les collectivistes du canton Sud de Tourcoing ont décidé de porter la candidature de M. Legrand aux élections du Conseil d'arrondissement.

LILLE

LES ELECTIONS CANTONALES A LILLE. — L'« Union Républicaine Démocratique » vient de désigner comme candidats aux élections cantonales les citoyens dont les noms suivent :

Conseil Général. — Canton Est : M. Tribourdeaux, conseiller général sortant. — Canton Nord-Est : M. Pau-Tempex, propriétaire, adjoint au maire de Mons-en-Barœul. — Canton Sud-Ouest : M. Dubeau, ouvrier raboteur en fer, ancien président du cercle «La Concorde». — Canton Sud-Est M. Clément, coupeur en confections, conseiller municipal de Lille.

Conseil d'Arrondissement. — Canton Centre : M. Edmond Leleu, négociant, adjoint au maire de Lille. — Canton Nord : M. Blond, libraire, président du cercle «l'Exemple». — Canton Ouest : M. Tancré, entrepreneur. — Canton Sud : M. Werquin, avocat, conseiller municipal de Lille.

ENTRE RADICAUX ET SOCIALISTES. — Les réflexions suivantes sont de M. Lagrillière-Beauclerc, ancien rédacteur principal du «Progrès du Nord», actuellement directeur du «Phare du Nord». Nous les recommandons aux sérieuses méditations des amis lillois de celui qui les a signées :

« Le parti radical, dans une abdication stupéfiante, semble-dire aux collectivistes révolutionnaires :

» — Nous savons que vous voulez bouleverser la société par la révolution sociale, c'est-à-dire par la guerre civile; nous n'ignorons pas davantage que vous organisez la lutte de la blouse contre le paletot, mais bien que nous portions des paletots, nous allons aider au triomphe de la blouse et favoriser de tous nos efforts votre œuvre de haine.

» C'est l'histoire du mouton qui vient lui-même offrir ses côtelettes au boucher qui les convoite.

» Nous nous demandons si un éclair de bon sens ne va pas, à la dernière minute, retenir nos amis les radicaux sur la pente savonnée où ils sont en train de glisser en s'encourageant les uns les autres.

» L'exercice est périlleux, car la mort est au bout. Rien n'est plus facile à comprendre.

» L'union électorale des socialistes et des radicaux se fera surtout au profit du parti le plus fort. Or, il n'est pas douteux que, dans notre région, par exemple, le parti socialiste ne soit beaucoup plus puissant en nombre que le groupe radical. »

Et M. Lagrillière-Beauclerc ajoute que de l'alliance « d'un parti affaibli avec un parti absorbant », le seul résultat possible, c'est « la mort à brève échéance, la mort fatale, inévitable du parti radical ».

ECOLE SPECIALE MILITAIRE DE SAINT-CYR. — Voici la liste par ordre alphabétique des candidats ayant composé à Lille, admis à subir les épreuves du 1er degré : MM. Roger Allouis, Prosper Besançon, Lucien Blanchet, Etienne Bouton, Emile Carbonnier, Laurent Carneau, Adrien Chauffert, Maurice Cromback, Gaston-Dereuder, Emile Dhalluin, Robert Dickson, Emile Fièvet, Henri Gourdain, Jacques Landron, Henri Paquin, Maurice Poissonnier, Jules Querleux, Sigebert Waharte.

43 candidats s'étaient présentés à Lille.

LA FERMETURE DE LA TEINTURERIE MARQUETTE. — Une promenade flamande. — La commission nommée à l'effet de venir en aide aux ouvriers de la teinturerie Marquette a décidé d'organiser une promenade flamande le dimanche 7 juillet prochain.

LA CIRCULATION DES PIGEONS VOYAGEURS. — Depuis quelques jours, la Compagnie du chemin de fer du Nord exige que les amateurs qui circulent avec des paniers de pigeons voyageurs soient porteurs de l'autorisation préfectorale exigée par la loi.

MORT D'UN GENDARME. — On annonce la mort, à l'hôpital militaire, du gendarme Lucien Garrier, 27 ans, né dans le département de l'Yonne. Garrier avait été transporté à l'hôpital, il y a dix-huit mois, à la suite d'une chute qu'il fit en portant une caisse dans les greniers de la caserne du boulevard Louis XIV, et dans laquelle il s'était luxé gravement la colonne vertébrale.

Les obsèques auront lieu mercredi matin.

INSTRUCTION PUBLIQUE
ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Promotions de classe. — Par arrêté du 31 mai 1901, M. le Préfet a accordé les promotions de classe ci-après :

1e Instituteurs. — 1re classe. — Au choix : MM. François, Roubaix, boulevard d'Halluin ; Crinon, Roubaix, rue Saint-Vincent ; Lacquement, Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix ; Légardez, Bersée.

2e classe. A., au choix. — MM. Barbenson, Tourcoing, rue du Calvaire ; Vairon, Wattrelos-Crétinier. B., d'après l'ancienneté de classe : MM. Isoré, Roubaix, rue Chanzy ; Carpentier, Flers-Lille ; Lardé, Tressin ; Pontreué, Marcq (D).

3e classe. — A., au choix : MM. Taisne, Wattrelos-Baillerie ; Wibaux, Tourcoing, rue du Calvaire ; [illegible], Roubaix, rue de Soubise. — B. D'après l'ancienneté de classe : MM. Soulin, Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix ; Velu, Roubaix, rue Saint-Vincent ; [illegible], Tourcoing, Croix-Rouge ; [illegible], Tourcoing, rue des Cinq-Voies ; [illegible], le Petit-Baisieux ; Demoulin, Roubaix, rue Turget ; Lebrun, Tourcoing, rue du Fleurus.

4e classe. — A., au choix : MM. Boulanger, Roubaix, rue des Arts ; Pluvinage, Tourcoing, rue du Fleurus ; Carré, Tourcoing, rue de Roubaix. — B., d'après l'ancienneté de classe : MM. Blanchard, Flers (centre, L.) ; Declercq, Tourcoing, rue du Calvaire ; Dazin, Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix ; Godart, Tourcoing, rue du Fleurus.

Titularisation. — Instituteurs : MM. Emile Leroy, Ascq ; Bazin, Cysoing ; Allain, Templeuve ; Boudin, Wervicq-Sud ; Ruffin, Baisieux (en congé) ; Carion, Wattrelos-Centre ; Méresse, Marcq-en-Barœul.

Nous donnerons prochainement les noms des institutrices élevées de classe, et la liste des institutrices adjointes stagiaires auxquelles la titularisation est accordée.

UN DRAME EN CHEMIN DE FER
Tentative d'assassinat dans le train de Bruxelles

Avesnes, 25 juin. — Un terrible drame s'est déroulé ce matin dans le train 170, venant de Bruxelles et devant arriver à Paris à cinq heures quarante-deux.

Au moment où le train touchait à la première gare française, deux individus montèrent dans un wagon de première classe, où se trouvait déjà M. D..., habitant Paris. A peine le train s'ébranlait-il que ces deux individus se précipitaient sur le voyageur, qu'ils essayaient ensuite de frapper à coups de couteau.

D'une force peu commune, le voyageur put tenir tête à ses assassins, qu'il réussit enfin à désarmer après une courte lutte. Au moment où le train allait entrer en gare d'Hautmont, les assassins affolés, essayèrent de s'enfuir en sautant sur la voie par la portière du wagon qu'ils venaient d'ouvrir. Tous deux calculèrent mal leur élan et tombèrent si malheureusement que le premier fut tué sur le coup. Le second fut retrouvé quelques instants après sans connaissance et très grièvement blessé.

Le voyageur victime de la tentative d'assassinat a fait, en gare d'Hautmont, le récit de l'agression dont il avait été l'objet. Le parquet d'Avesnes a été aussitôt informé et a ouvert une enquête sur cette dramatique affaire.

MÉDAILLES D'HONNEUR POUR ACTES DE COURAGE. — Des médailles d'honneur et des mentions honorables ont été décernées aux personnes ci-après désignées, qui ont accompli des actes de courage et de dévouement et dont la belle conduite a été signalée pendant le mois de mai 1901 :

Nord. — Médaille de bronze. — M. François Destrez, mécanicien à La Bassée ; 22 avril 1900 : a sauvé, au péril de sa vie, un enfant en danger de se noyer.

Médaille de bronze. — M. Charles Tabon, domestique à Hespres ; 16 avril 1901 : a exposé sa vie pour maîtriser deux chevaux emportés attelés à une voiture.

Mention honorable — M. Jules Hures, garde-champêtre à Denain ; 1893-1901 : a maîtrisé des chevaux emportés.

Mention honorable — Mlle Jeanne-Louise-Mélanie Strat, tailleuse à Tourcoing, 7 mai 1901 : a sauvé deux enfants en danger d'être écrasés par une voiture.

Mention honorable. — M. Henri Tramecourt, conducteur de tramways à Lille ; 4 avril 1901 : a maîtrisé un cheval emporté.

Mention honorable. — M. Léon Collart, mineur à La Sentinelle, 6 mars 1901 : a maîtrisé un cheval emporté.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille HOUZET-DES-CAMPS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Victor-Jean-Marie HOUZET, pieusement décédé à Marcq-en-Barœul, le 24 juin 1901, à l'âge de 30 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 27 courant, à sept heures trois quarts, en l'église Saint-Vincent, à Marcq-en-Barœul, et à neuf heures et demie, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le mercredi 26, à cinq heures, en l'église du Sacré-Cœur. — L'assemblée à la maison mortuaire, hameau du Molinel, à Marcq-en-Barœul, à sept heures un quart.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 27 juin 1901, à dix heures un quart, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Jean-Baptiste-Joseph MOTTE, membre du Conseil de fabrique de la paroisse Saint-Martin, époux de Dame Marie VERNIER, pieusement décédé à Roubaix, le 27 mai 1901, dans sa 57e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. — Elles sont aussi priées d'assister aux Obits que feront célébrer : Les Membres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, le vendredi 28 juin, à huit heures ; les employés des Etablissements Motte-Bossut, le vendredi 28 juin, à dix heures ; la Confrérie du Rosaire, le samedi 29 juin, à huit heures ; les membres du Conseil de fabrique de l'église Saint-Martin, le samedi 29 juin, à dix heures ; l'Association des Hommes, le lundi 1er juillet, à sept heures et demie ; la Confrérie du Très-Saint-Sacrement, le lundi 1er juillet, à huit heures.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville. 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.
Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone.

TRIBUNAUX

Audience du mardi 25 juin 1901
Présidence de M. Sée, vice-président

LES INCIDENTS DES PROCESSIONS
à Armentières

L'affaire de Charles Malbrancke, à l'occasion des incidents des processions à Armentières, remise à huitaine la semaine dernière, ainsi que nous l'avons annoncé, est revenue à l'audience correctionnelle de mardi.

Malbrancke est poursuivi sous l'inculpation de coups et blessures, rébellion, outrages et port d'arme prohibée. Vingt-et-un témoins, tant à charge qu'à décharge, étaient cités ; aussi les débats ont-ils pris une longueur inaccoutumée.

Les faits ont été racontés de façon très diverse, par les témoins de l'accusation et par ceux de la défense. Mme Flore Rémy, femme Debaes, ménagère, à Armentières, se prétend victime d'une agression par un groupe d'une dizaine d'individus. C'était le dimanche 16 juin, vers six heures et demie du soir, à la suite de la procession qui avait eu lieu chez les Petites-Sœurs des Pauvres. De l'avis même du commissaire de police, M. Génot, la sortie s'opérait tranquillement, quand un groupe se forma qui se mit à crier. Mme Debaes déclare qu'elle a été entourée, se trouvant dans la rue Sadi-Carnot. « En voilà encore une, aurait-on crié, il faut l'arranger ! » Et elle aurait reçu de Malbrancke des coups de canne... Elle affirme qu'on lui

---

FEUILLETON DU 27 JUIN 1901 N° 63

LE SERGENT RENAUD

Par PIERRE SALES

DEUXIEME PARTIE

X. — (SUITE)

— Appelez-moi toujours Louison, dit la jeune fille avec un sourire de bonheur ; si pour tout le monde je suis devenue mademoiselle Louise, je veux toujours être pour vous la petite Louison d'autrefois.

Ah ! si elle avait osé, comme elle aurait ajouté :

— Embrassez-moi sur les deux joues !

Et, ne pouvant l'embrasser, lui, elle se jeta dans les bras de sa mère, et Juliette de Villepreux reçut une avalanche de baisers qui ne lui étaient pas destinés. Mademoiselle Florimont était une personne très raisonnable, très pratique, qui savait, malgré son humeur capricieuse, se conduire très sagement, mais elle était avant tout franche, d'une franchise ouverte, qui ne lui permettait pas de conserver un secret. Et le secret de son amour venait d'éclater. Elle avait toujours aimé Frédéric : elle l'avait aimé enfant, elle l'avait aimé jeune homme et elle l'aimait plus que jamais ; elle le trouvait superbe. Et elle était fière de lui avoir avoué son amour, si dignement, dans ces caresses données à sa mère. Et lui était tout surpris, tout heureux de cet accueil si chaud, tout surpris de trouver une jeune fille alors qu'il s'attendait à revoir une enfant, tout heureux que la jeune fille lui eût g